

Chaire "développement *humain* durable & territoires"

Les thèmes de recherche-action prioritaires

La Chaire "développement *humain* durable & territoires" a pour vocation d'offrir aux partenaires qui la composent un espace d'échanges, d'expérimentation et de capitalisation pour avancer ensemble dans le sens de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement.

Dans ce contexte, la Chaire inscrit ses chantiers dans une approche résolument humaine du développement durable, considérant que l'enjeu des transformations sociétales à opérer repose sur une ré-interrogation de nos représentations du monde et des autres, de nos activités et de nos comportements individuels et collectifs.

C'est, en effet, dans ce cadre que nous pourrons investir chacun(e) et ensemble les différentes dimensions clefs du développement durable, à savoir, notamment :

- ➔ La responsabilité (être conscient des actes que l'on pose, des impacts qu'ils ont (pour nous, pour les autres, pour notre territoire et pour le monde) et faire des choix en conscience)
- ➔ La solidarité (au sens littéral¹ qui nous rappelle que l'équilibre du développement ne peut reposer que sur le bien-être de tous et sur une répartition des richesses plus juste)
- ➔ La préservation de nos biens communs de base (eau, biodiversité, mais aussi diversité culturelle, éducation, ...)
- ➔ La prise en compte des incertitudes et des vulnérabilités (économiques, environnementales, sociales, démocratiques, ...)
- ➔ Un nouveau rapport à l'expertise (reconnaissance à valeur égale et articulation des savoirs académiques et des savoirs issus du vécu et de l'expérience)
- ➔ L'apprentissage collectif d'un nouveau rapport au temps et à la prospective (la projection dans le temps ne repose plus sur des modèles stabilisés et implique la définition des valeurs communes, la lisibilité des décisions, une souplesse dans le pilotage, la mise en œuvre d'actions de transition pour aller dans le sens d'une transformation de fond)
- ➔ L'urgence d'une démocratie collaborative², impliquant la négociation d'un projet commun entre acteurs aux intérêts potentiellement divergents, et la répartition des engagements dans les actions à mettre en œuvre par les organisations et les individus (au niveau de la sphère publique et de la sphère privée).

Les travaux de la Chaire seront principalement centrés sur deux grands domaines de recherche-action, complémentaires et intimement liés, à savoir **l'éthique de l'économie**

¹ En Latin "en solido" = en entièreté

² Ou "contributive" (cf. Brest Métropole Océane)

territorialisée et la mobilisation de territoires solidaires, la question de l'évaluation en développement durable intervenant en filigrane.

Ces différents volets seront traités en privilégiant une approche "Grand Ouest" en termes d'ancrage territorial, et une vision résolument axée sur l'ouverture au monde, c'est-à-dire tenant compte des interdépendances et des interactions existantes et potentielles.

Conformément au principe de la recherche-action, les travaux seront conduits en optant pour le postulat selon lequel l'expérimentation en développement durable servira de base à la conceptualisation, voire à la modélisation et à la théorisation "open source"³.

A ce stade des échanges avec les différents partenaires pressentis de la Chaire, les axes thématiques peuvent être précisés comme suit.

1. Ethique de l'économie territorialisée

Que ce soit pour des raisons liées à la lutte contre le changement climatique (réduction des gaz à effet de serre), à la crise économique mondialisée ou aux enjeux de cohésion sociale, la question d'un nouveau rapport à l'économie et d'un nouveau rapport à la consommation constitue aujourd'hui un sujet majeur.

Remettre l'économie à sa juste place (outil au service du projet de société et non pas finalité en soi⁴), repenser les pratiques de consommation des individus et des organisations, améliorer la répartition des richesses, ... sont donc autant de chantiers à investir en décloisonnant les champs publics et privés et en interpellant les pratiques individuelles et collectives.

Pour ce faire, les préconisations du rapport Brundtland de 1987⁵ ouvrent une fois encore la voie. "*Penser global, agir local*" nous invite ainsi à réinvestir la territorialisation de l'économie et à insuffler, dans ce cadre, de nouvelles règles du jeu pour une éthique durable des activités de production, de distribution et de consommation.

Plusieurs types de chantiers apparaissent d'ores et déjà pour conduire des expérimentations dans ce domaine à travers la Chaire "développement *humain* durable & territoires", tels⁶ :

- La refonte (et l'articulation?) des Chartes de réseaux d'entreprises privées à but lucratif ou non lucratif
- La définition des critères de la responsabilité économique (ex. éthique bancaire), ...
- La définition de nouveaux indicateurs de richesses dans les territoires et pour le suivi des activités économiques
- L'invention d'un système d'économie circulaire (par exemple dans le domaine alimentaire), permettant de dynamiser l'activité territoriale, améliorer les bilans carbone "consommation", générer de nouveaux équilibres locaux , ...
- ...

³ Cf. Texte projet initial et Charte éthique de partenariat

⁴ Rappel : économie vient de *oikonomia* en Grec, qui signifie "administration de la maison"

⁵ Pour mémoire : Rapport Publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies (WCED en anglais), le Rapport "notre avenir à tous, dit Rapport Brundtland du nom de la présidente de la commission, la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport définit la politique nécessaire pour parvenir à un "sustainable development" traduit en Français par "développement durable".

⁶ Voir schéma page 5

2. Mobilisation des territoires solidaires

Faire le choix du développement durable nécessite de repenser la question de la mondialisation. Le postulat retenu ici consiste à penser que la globalisation économique actuellement à l'œuvre n'est pas la bonne voie et que nombre de solutions sont à trouver en investissant la question territoriale.

Pour répondre aux différents enjeux, et compte des interdépendances à l'œuvre et des interactions possibles, cette question doit être traitée à deux niveaux, c'est-à-dire :

- D'une part, à l'échelle locale (de la proximité jusqu'au régional), niveau ad hoc pour mobiliser des communautés d'acteurs autour d'un projet commun, pour organiser la négociation (des prises de risques ou non, des choix acceptables pour transformer notre modèle de développement, ...) et la répartition des engagements entre les différentes parties prenantes⁷.

Dans le contexte de réforme territoriale française (tant au niveau des collectivités que des chambres consulaires), l'invention de nouveaux modèles de gouvernance locale est aujourd'hui indispensable, tant sur le champ de l'élargissement du débat public que sur celui des profils juridiques et/ou financiers des dispositifs visant la gestion de nos biens communs, et plus largement celle des services publics ;

- D'autre part, dans une approche inter-territoires, l'enjeu étant d'éviter le renfermement sur soi et d'intégrer comme une force le principe de l'échange équitable et de la solidarité entre les territoires du monde.

C'est notamment par la connaissance des relations déjà existantes (via les collectivités, les associations, les entreprises, les habitants), leur relecture au sens du développement durable, que l'ensemble des acteurs locaux pourront aborder le rapport aux autres dans une vision pacifiée de la mondialisation et trouver des axes de mutualisation lorsqu'ils agissent en lien avec un même territoire situé hors du Grand Ouest,

Les partenaires pressentis de la Chaire ont identifié à ce stade plusieurs chantiers⁸ :

- Refonte du financement des services publics (urbains), pour dépasser les contradictions entre développement durable et pratiques actuelles⁹, renforcer les mutualisations, et mettre en cohérence les dispositifs de solidarité
- Qualification du débat public via l'expérimentation d'outils nouveaux et le dépassement des échelles administratives (ex. audiences publiques pour l'analyse partagée des grands projets¹⁰, conférence de consensus sur la question des risques, ...)
- Réalisation d'une carte dynamique des relations entre le territoire et le monde (identification de l'existant, mise en synergie des acteurs, ...)
- ...

⁷ Ici : les entreprises privées lucratives ou non, les acteurs publics, les citoyens/consommateurs, ...

⁸ Voir schéma page 5

⁹ Ex. dans le domaine de l'eau, l'appel à la réduction des consommations en eau induisant une baisse des ressources financières de l'autorité organisatrice, dans un contexte où le coût des infrastructures reste le même

¹⁰ Cf. Montréal

Ces approches thématiques et les premiers champs d'expérimentation identifiés ont pour Il convient à ce stade de vérifier leur lisibilité et de hiérarchiser les chantiers pour organiser le programme de travail partenarial.

